

ACTU

215 € BRUT = 100 € NET

En Belgique, le taux d'imposition réel est de **53,5%**. Ce qui en fait le 2^e pays européen où les salaires sont les plus taxés, d'après le nouveau classement européen du « jour de libération fiscale » établi par l'Institut économique Molinari en collaboration avec Ernst&Young. Chez nous, c'est le 15 juillet qu'un salarié arrête théoriquement de payer des impôts et utilise ses revenus comme bon lui semble. Les Français sont libérés plus tard de leurs obligations fiscales, le 17 juillet.